

bénéficier des recherches menées à l'étranger. Je crois qu'il est aussi de notre responsabilité de faire ce type de recherches et de les faire dans des conditions extrêmement strictes. La législation suisse est parmi les plus strictes sur l'ensemble du monde entier et j'entends dire que l'université respecte totalement l'ensemble des conditions, même les plus strictes, raison pour laquelle nous venons de faire des travaux importants à l'animalerie, ce qui faisait que la Commission ne pouvait pas la visiter auparavant puisque nous l'avons adaptée pour être en conformité avec les dernières exigences émises au plan fédéral en particulier. Ensuite, on ne fait pas une recherche simplement de cette manière-là, elles sont extrêmement contrôlées, elles sont suivies par plusieurs commissions, par le Service des affaires vétérinaires également. Elles doivent répondre à un intérêt supérieur. Elles font l'objet aussi d'un suivi tant par le Fonds national, puisque la plupart du temps elles sont financées par le Fonds national, que par l'Académie suisse des sciences médicales ou des sciences naturelles.

Il est clair, et c'est pour cela que nous proposons d'accepter le postulat, que l'expérimentation animale constitue l'un des domaines pour lesquels l'exercice de l'autonomie et de la liberté académique dont les hautes écoles bénéficient est limité par des considérations éthiques et par un dispositif légal strict.

Dans ce cadre-là, nous sommes évidemment prêts, dans le cadre d'un rapport, à vous rappeler les différents éléments mais je souhaite d'ores et déjà indiquer qu'il ne peut pas y avoir une réponse fribourgeoise à une question d'importance nationale et qu'il ne saurait être résolu dans le fond à Fribourg une question que nous devons tous ensemble imaginer pour le bien et la santé à l'avenir de l'ensemble de nos concitoyens. Il y aura un dernier élément subjectif qui est un avis personnel et je souhaite vous dire que j'entends défendre l'animalerie et la recherche animale dans notre pays.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 53 voix contre 30. Il n'y a pas d'abstentions.

#### *Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Butté (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Crasaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Emonet (VE, PS/SP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggé (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hünziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Vial (SC, PDC/CVP). Total: 53.

#### *Ont voté non:*

Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Cottin (SC, PLR/FDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Etter (LA, PLR/FDP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Gander (FV, UDC/SVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Savary (BR, PLR/FDP), Schoenenweid(FV, PDC/CVP), Schorderet G(SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP). Total: 30.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

## Résolution Pierre Mauron/Jean-Pierre Siggen au nom des chefs de groupes (Fermeture du site de production Cardinal)

#### *Dépôt*

Avec regret et amertume, le Grand Conseil du canton de Fribourg a pris connaissance de la décision du groupe Carlsberg de fermer le site de production Cardinal, à Fribourg. Cette décision ferait perdre à la ville et au canton de Fribourg un symbole industriel et un fleuron de l'histoire cantonale.

Le Grand Conseil est consterné par cette décision brutale et soudaine du groupe Carlsberg, sans aucun préavis, de fermer le site historique de Cardinal, à Fribourg. Par sa décision annoncée il y a quelques jours, l'entreprise ferait supporter au canton de Fribourg et aux employés un transfert stratégique, dont les causes sont indépendantes du site fribourgeois.

Au total, 75 collaborateurs et collaboratrices, dont la plupart habitent dans le canton de Fribourg, sont touchés par cette décision.

Par la présente résolution, le Grand Conseil du canton de Fribourg tient d'une part à manifester son soutien à tous les employés touchés par cette décision, ainsi qu'à leur famille, et d'autre part, à appuyer le Conseil d'Etat, la Ville de Fribourg et les syndicats dans leurs démarches avec les Directions de Carlsberg et de Feldschlösschen pour que la bière Cardinal reste fribourgeoise.

## Elections

### Résultats des scrutins organisés en cours de séance

#### Un/e membre de la Commission des finances et de gestion.

Bulletins distribués: 100; rentrés: 95; blancs: 12; nul: 0; valables: 83; majorité absolue: 42.

Est élu *M. Emanuel Waeber, à St-Antoni*, par 65 voix.

Ont obtenu des voix MM./Mmes Monique Goumaz-Renz: 9; Louis Duc: 4; Bruno Boschung: 1; Gabrielle Bourguet: 1; Dominique Butty: 1; Eric Menoud: 1; Jacques Vial: 1.

#### **Un/e membre de la Commission des pétitions.**

Bulletins distribués: 88; rentrés: 81; blancs: 10; nul: 0; valables: 71; majorité absolue: 36.

Est élu pour une durée indéterminée *M. Gaétan Emonet, à Remaupens*, par 69 voix.

Ont obtenu des voix MM. Louis Duc: 1; Guy-Noël Jelk: 1.

#### **Un/e scrutateur/scrutatrice du Grand Conseil.**

Bulletins distribués: 86; rentrés: 75; blancs: 8; nul: 0; valables: 67; majorité absolue: 34.

Est élu *M. Bernard Aebischer, à Marly*, par 65 voix.

Ont obtenu des voix M./M<sup>me</sup> Ursula Krattinger-Jutzet: 1; Nicolas repond: 1.

#### **Un/e scrutateur/scrutatrice suppléant/e du Grand Conseil.**

Bulletins distribués: 88; rentrés: 87; blancs: 3; nul: 1; valables: 83; majorité absolue: 42.

Est élue *M<sup>me</sup> Andrea Burgener Woeffray, à Fribourg*, par 81 voix.

Ont obtenu des voix MM. Louis Duc: 1; Xavier Ganioz: 1.

### **Elections judiciaires**

#### *Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

#### **Un/e assesseur/e suppléant/e (représentant les travailleurs) auprès de la Chambre des prud'hommes de la Singine**

##### *1<sup>er</sup> tour*

Bulletins distribués: 96; rentrés: 95; blancs: 5; nul: 0; valables: 90; majorité absolue: 46.

Ont obtenu des voix MM./M<sup>mes</sup> Ursula Eggelhöffer-Bruegger: 40; Antoinette Perren: 30; Daniel Kaeser: 19; Urs Maurer: 1.

##### *2<sup>e</sup> tour*

Bulletins distribués: 99; rentrés: 95; blancs: 2; nuls: 2; valables: 91; majorité absolue: 46.

Ont obtenu des voix MM./M<sup>mes</sup> Ursula Eggelhöffer-Bruegger: 43; Antoinette Perren: 29; Daniel Kaeser: 19.

##### *3<sup>e</sup> tour*

Bulletins distribués: 100; rentrés: 98; blanc: 0; nul: 0; valables: 98; majorité absolue: 50.

Est élue *M<sup>me</sup> Ursula Eggelhöffer-Bruegger* par 56 voix.

A obtenu des voix M<sup>me</sup> Antoinette Perren: 42.

#### **Un président ad hoc du Tribunal pénal économique**

Bulletins distribués: 100; rentrés: 95; blancs: 4; nul: 1; valables: 90; majorité absolue: 46.

Est élu *M. André Waeber* par 90 voix.

- La séance est levée à 11 h 54.

*La Présidente:*

**Solange BERSET**

*Les Secrétaires:*

**Mireille HAYOZ, secrétaire générale**

**Benoît MORIER-GENOUD, secrétaire parlementaire**